

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du vendredi 08 décembre 2017

Convocation du 04 décembre 2017

**Étaient présents** : Alexandre GARNERET, Philippe RUPIN, Pascale REMONDINI, Yann LAINE, Lionel LEPREUX, Frédéric LAUTERBORN, Éric DESQUIREZ.

**Étaient représentés** : Fabrice VIEL (procuration à Yann LAINE), Lucile ECOFFET (procuration à Alexandre GARNERET).

**Étaient excusés** : Sophie LEVITTE, Vincent BAILLY, Eve MONCOLIN, Christophe BRILLIARD, Mireille SABRI, Christelle LEBLANC.

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le 08 décembre 2017 à 20 heures 15 à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alexandre GARNERET, Maire.

Le Conseil Municipal a été convoqué suite à l'absence de quorum lors de la réunion du 04 décembre. Le Conseil Municipal peut délibérer sans condition de quorum

#### **I. Rythmes scolaires**

Monsieur le Maire rappelle les échanges de la réunion du 04 décembre 2017.

Un nouveau type de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire a été autorisé par décret du ministre de l'éducation nationale pour la rentrée 2018 (possibilité d'organiser le temps scolaire sur 8 ½ journées réparties sur 4 jours, décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017).

La Communauté de Communes a sollicité la tenue de conseils d'écoles extraordinaires avant le 25 novembre portant sur ce sujet.

Le Conseil d'École du RPI Saulon-la-Rue / Saint-Philibert s'est réuni le 24 novembre 2017

Un sondage a été organisé auprès des 83 familles 95% ont répondu, 30 se prononçant pour rester à la semaine de 4,5 jours d'école, 49 se prononçant pour un retour à la semaine de 4 jours.

Le résultat du vote du conseil d'école est le suivant : 5 votes pour rester à la semaine de 4,5 jours, 7 votes pour la semaine de 4 jours.

Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal de suivre l'avis du conseil d'école.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **SE PRONONCE** en faveur d'une organisation du temps scolaire à la rentrée 2018 sur 4 jours.